

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARIGNY
1 rue du 8 mai 1945
50570 MARIGNY

Convocation : 12/05/2009

Affichage : 04/06/2009

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 31

L'an deux mille neuf, le vingt huit mai à 20 H 30, les membres du conseil de la communauté de communes de Marigny, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes de Marigny sur la convocation qui leur a été adressée par le président de la communauté de communes.

Présents :

Carantilly : Marylène HENRY, Bernard PATIN, Pierre BOURGE.

La Chapelle Enjoger : Nelly VILLEDIEU, Philippe LAISNEY, Thierry DUBOURG.

Hébécrevon : Gilles QUINQUENEL, Dany HUAUX,.

Le Lorey : Michel SAVARY, Gilles OZENNE, Christophe DUCLOS.

Lozon : Gérard DEPERIERS, Françoise ROGER.

Marigny : Bernard BRIGNOT, Didier OZOUF, Yves HEROUARD, Jérôme LOUICHE, Fabrice LEMAZURIER.

Le Mesnil-Amey : Jacques CLAIRAUX, Thierry RAULINE.

Le Mesnil-Eury : Jacques THOUROUDE, Eric LEJOLIVET.

Le Mesnil-Vigot : Pierre VAULTIER, Jean-Claude JEANNE.

Montreuil Sur Lozon : Jean AUVRAY, Michèle ORVAIN.

Remilly Sur Lozon : Philippe GOSSELIN, Désiré VOISIN, Lydie LOZOUET.

Saint-Gilles : Jean-Luc LEROUXEL, Michel HOREL.

Absents excusés : Jean-Pierre LECORNU, Michel TOUTAIN qui a donné pouvoir à Gilles QUINQUENEL.

Philippe LAISNEY a été élu secrétaire de séance.

Le dernier compte-rendu a été adopté à l'unanimité. Une remarque est faite pour la somme totale des taux d'impositions et de la TPZ qui donne un montant de 544 726 au lieu de 544 944 comme indiqué dans le compte-rendu.

1) Rapprochement éventuel des trois communautés de communes (Marigny, Saint-Lô et Torigni) :

Le Président invite les délégués à s'exprimer sur le sujet notamment sur les documents de synthèse faits par la CCASL après les différentes réunions (gouvernance, compétence, projets).

Il s'ensuit un débat. Plusieurs remarques sont faites :

- dates trop rapprochées pour une décision de regroupement. Il est donné l'impression qu'il faut « faire vite »
- documents reçus trop tard pour être étudiés
- le résultat de l'étude n'a pas été présenté.
- des compétences sont non négociables
- la réforme de la taxe professionnelle pose de grosses interrogations
- la possibilité de mettre en place une fiscalité mixte donne à réfléchir
- la CCASL reste sur sa proposition quant au nombre de délégués pour siéger à la future structure (nombre jugé trop important par les délégués de Marigny et Torigni)
- pour certains il reste trop d'incertitudes pour voter en connaissance de cause
- même si l'idée de se regrouper est bonne, ne serait-il pas bon de reporter ce projet plus tard et voir avec d'autres communautés de communes ?

Le comité de suivi se réunira le 18 juin. Les délégués communautaires demandent que soit reportée la date du 29 juin pour la décision et que la CCASL revoie sa proposition de gouvernance.

2) Point sur les commissions :

1) Développement économique :

Fabrice Lemazurier, vice-président fait le point sur sa commission.

ZA la Chénée : Travaux d'aménagement :

Permis d'aménager :

Le conseil communautaire autorise le Président à déposer le permis d'aménager.

Mode de passation du marché :

Le conseil communautaire annule sa délibération du 26 mars 2009 décidant de lancer un appel d'offres ouvert comme type de procédure.

Au vu du montant du marché de travaux estimé à 657 000€ H.T., le conseil communautaire décide de lancer une procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics comme mode de passation du marché. Une annonce légale sera publiée dans Ouest France et La Manche Libre. Les réponses des entreprises sont attendues pour le 26 juin 12H00 à la Communauté de Communes.

Le dossier de consultation, validé par le conseil communautaire, est à retirer auprès du cabinet FHR contre paiement d'un chèque de caution de 150 €.

La commission d'appel d'offres se réunira le 29 juin à 14H30 pour l'ouverture des offres. Une deuxième réunion de la CAO se tiendra le 2 juillet à 14H00 pour l'attribution du marché.

Positionnement par rapport au SDSL :

Fabrice Lemazurier indique que suite à différentes rencontres, le Syndicat du Développement du Saint-Lois souhaite le transfert vers le SDSL de la zone de la Chénée assez rapidement lorsque la modification de ses statuts sera faite.

Pour l'instant la communauté de communes continue l'aménagement de la zone afin de ne pas retarder les futurs projets d'installation d'entreprises.

ZA La Chevalerie : signalétique :

Le vice-président indique qu'une convention avec le Pays Saint-Lois a été signée pour la mise en place d'une signalétique uniforme. Les panneaux devraient bientôt être posés.

Future ZA à Hébécrevon :

Une nouvelle proposition a été faite pour acquérir les terrains.

2) Travaux et Voirie :

Michel Horel, vice-président indique les éléments suivants :

Voirie tranche 2009 :

Mode de passation du marché :

Le conseil communautaire annule sa délibération du 26 mars 2009 décidant de lancer un appel d'offres ouvert comme type de procédure.

Au vu du montant du marché de travaux estimé à 378 000€ TTC, le conseil communautaire décide de lancer une procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics comme mode de passation du marché. Une annonce légale sera publiée dans Ouest France et La Manche Libre. Les réponses des entreprises sont attendues pour le 26 juin 12H00 à la Communauté de Communes.

Le dossier de consultation validé par le conseil communautaire est à retirer auprès de Manche Repro à Saint-Lô.

La commission d'appel d'offres se réunira le 29 juin à 13H45 pour l'ouverture des offres et le choix de l'entreprise.

Extension des compétences de la Communauté de Communes de Marigny

M. le Président indique qu'il est nécessaire de modifier les statuts afin de réaliser les travaux de voirie et donc d'élargir une des compétences mentionnées à l'article 5 paragraphe C au reprofilage à l'enrobé pour les voies suivantes :

- La Chapelle Enjager V.C N°3 Les Potiers
- Hébécrevon V.C. N°201 La Girardièrre
- Marigny V.C. N°203 Hôtel Pion
- Montreuil Sur Lozon V.C. N° 6
- Remilly Sur Lozon V.C. N° 203 L'Hôtinerie
- Le Lorey V.C. N°9 La Mazure, VC N°10 La Jusselièrre

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité donne son accord à l'extension des compétences ci-dessus mentionnée.

Un modèle de délibération sera transmis à chaque maire pour que chaque conseil municipal puisse délibérer rapidement.

Pôle Enfance :

Des stores seront bientôt posés.

Les problèmes d'étanchéité n'étant pas résolus le président souhaite engager une procédure envers l'entreprise Eustache par le biais de l'assureur du Pôle enfance (Groupama). Le conseil communautaire donne son accord et autorise le président à ester en justice le cas échéant.

3) Tourisme, Environnement et développement Durable :

Didier Ozouf, vice-président fait le point sur sa commission :

SPANC :

Mode de passation du marché de services :

Vu l'estimation du service (226 000€ pour 3 ans) il est nécessaire de lancer comme procédure de marché, une procédure formalisée avec appel d'offres ouvert, ce qui implique un délai de publicité de 52 jours et publication de l'annonce légale au BOAMP et JOUE.

Le conseil communautaire donne son accord et valide le dossier de consultation. La publicité sera lancée fin août. Le choix de l'entreprise se fera en octobre. En novembre seront prévues des réunions d'information pour les élus et les secrétaires et janvier 2010 pour la population.

Budget annexe SPANC 2009 :

Le président rappelle que le 26 mars 2009 le budget a été voté et qu'il s'équilibrait à 10 000€ en recettes et dépenses de fonctionnement. A la date du 26 mars le budget n'avait pu être sorti sur format papier car pour des raisons techniques, le logiciel n'ayant pu être installé.

Le président demande aux délégués de confirmer le budget annexe SPANC 2009 et de le signer. Les délégués, à l'unanimité, acceptent.

Tourisme :

Le Vice-président rappelle :

- Aire de camping car de Marigny : inaugurée le 30 avril 2009
- café de pays à Carantilly inauguré le 5 mai
- le 30 juillet accueil d'un groupe folklorique anglais
- marché du terroir le 1^{er} août 2009
- les randonnées estivales ont commencé.

Développement Durable :

- Judi 24 septembre 2030 salle des fêtes de Marigny réunion d'information de tous les élus sur la mise en oeuvre de la filière bois-énergie
- 15 juin 20H30 à Marigny salle des fêtes réunion d'information sur les produits phytosanitaires
- Une visite du pôle environnement à Cavigny se déroulera le vendredi 19 juin à 17H30.

Accessibilité des bâtiments et équipement publics : un document est remis sur ce sujet aux maires. Ces mises aux normes seront très prochainement obligatoires. Une commission devra bientôt être mise en place. C'est la commission « travaux » qui suivra ce dossier.

4) Jeunesse et Formation :

Gilles Quinquenel, vice-président, indique les informations suivantes :

Mise en place d'une politique jeunesse :

Conclusion et recommandations suite à l'enquête faite par Adèle Hommet sur les attentes des jeunes et des associations en matière de sports, culture, loisirs :

L'enquête menée de décembre à mars permet de mettre en lumière les remarques et attentes suivantes :

➤ concernant les jeunes :

→ *pour les enfants de 6 à 10 ans :*

- ♦ La notion d'association n'est pas claire dans l'esprit des 6-10 ans, tout comme la place qu'ils y occupent (consommateurs ou membres actifs ?)
- ♦ Le sport est une motivation importante pour la moitié de cette catégorie : il ne faut pas pour autant oublier l'autre moitié qui recherche autre chose.
- ♦ La connaissance de l'offre n'est pas suffisante : les enfants réclament des activités qui existent déjà sur le territoire de la communauté de communes.
- ♦ **Il apparaît donc qu'il faut améliorer la connaissance de ce qui se fait déjà et adapter l'offre existante lorsque c'est possible (horaires, lieux, conditions) mais il faut également développer l'offre culturelle ou de loisir.**

→ *pour les jeunes de 11 à 18 ans :*

- ♦ les jeunes souhaitent accéder plus facilement aux activités existantes sur la

communauté de communes.

- ◆ dans le même temps, ils souhaitent également avoir accès aux activités saint-loises (bowling, patinoire, cinéma...).
- ◆ les jeunes souhaitent être « encadrés, avec des moments de liberté ».
- ◆ les jeunes estiment ne pas savoir ce qui existe sur la communauté de communes.
- ◆ selon les jeunes, « ce qui manque le plus, c'est une structure où on puisse aller, un bâtiment avec des horaires, où on peut se rendre à toute heure et où il y a des jeux de société... Comme la maison de jeunes mais en grand. »
- ◆ **la problématique du déplacement est vraiment apparue au cours de l'enquête :**
les jeunes veulent pouvoir bouger plus librement, dans la communauté de communes et aux alentours (Saint-Lô et Coutances, notamment).

→ *pour les parents :*

- ◆ les principaux obstacles sont « les horaires » et « les tarifs » et la recherche d'une activité s'effectue surtout dans un rayon de moins de 10 km autour du domicile.
- ◆ Nombre de parents exprime un besoin d'amélioration de l'offre, que ce soit au niveau des horaires ou des conditions (notamment la salle de sports, le terrain de foot et la salle des fêtes de Marigny).
- ◆ un manque a particulièrement été exprimé au niveau de l'accueil des 4 – 5 ans (temps de l'école maternelle)
- ◆ **En résumé, l'offre répond aux besoins des enfants à partir de 6 ans selon leurs parents mais doit être revue dans le fonctionnement de certaines activités.**

➤ **concernant les associations :**

- les besoins matériels sont principalement des locaux (aménagement ou création).
- les besoins humains sont un éducateur sportif et une aide à la gestion administrative.
- **On constate surtout un besoin de mutualisation des moyens et des personnels et de la communication : les associations veulent travailler ensemble.**

Après examen de ces réflexions , et avis de la commission « jeunesse et formation » Gilles Quinquenel propose de retenir 12 axes majeurs pour une politique jeunesse , regroupés dans un schéma global appelé « 12 comme une jeunesse » :

Axe 1. accueillir les familles sur le territoire de la communauté de communes

Axe 2. offrir une formation de qualité à travers le bassin de formation

Axe 3. accompagner l'entrée des jeunes dans la vie active

- Axe 4. faciliter l'accessibilité aux activités (loisirs, sports, culture)
- Axe 5. soutenir les initiatives portées par les jeunes
- Axe 6. aider les associations œuvrant pour les jeunes
- Axe 7. favoriser l'échange inter-générationnel
- Axe 8. prévenir les conduites à risque
- Axe 9. développer une communication communautaire en direction de la jeunesse
- Axe 10. adopter une logique de concertation des publics
- Axe 11. renforcer l'accessibilité logistique de l'offre associative
- Axe 12. coordonner le programme « 12 communes jeunesse / 12 comme une jeunesse »

Le budget pour cette politique jeunesse ambitieuse serait d'environ 50 000€ par an en plus de ce qui est fait actuellement. Des cofinancements seront demandés. Un recrutement interviendrait cette année. Il est rappelé que le financement de cette politique jeunesse vient du fait que le transport scolaire est assuré en intégralité par le conseil général. Les crédits qui étaient alloués à cette ligne seront transférés pour payer l'emploi.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette politique jeunesse.

Pour info les conclusions de l'enquête seront présentées en détails aux associations et élus le 8 juin 2009 à 20H30 à la salle des fêtes de Marigny.

Espace Public numérique mobile à Hébécrevon :

Jérôme Louiche fait le bilan des 2 jours qui se sont déroulés à Hébécrevon pendant les vacances scolaires de Pâques.

Le vendredi était destiné aux enfants de l'Aclam : très bonne participation. Le samedi pour les parents et les enfants : nombre participants décevant.

La troisième animation est prévue la 1^{ère} semaine de juillet au Mesnil Vigot sur le thème de la photo associée à une rando.

5) Animation et vie associative :

Jean Auvray, vice-président fait le point sur sa commission :

Plusieurs documents sont distribués concernant :

- l'Aclam sur les animations loisirs et les vacances scolaires ainsi que l'activité culturelle.
- une note sur Familles Rurales sur ses activités, notamment les centres de loisirs de Marigny et Hébécrevon pendant juillet et août
- le Relais Assistante Maternelle : fonctionnement et activités.
- Le Conseil de jeunes et d'enfants : les projets (skate parc...), les manifestations (fête de la musique le 21 juin, fêtes des associations sportives, culturelles et de loisirs en septembre...). Une réflexion a été lancée avec l'ACLAM pour mettre en place le transport à la demande.

Le concours des maisons fleuries 2009 est lancé. Les inscriptions sont attendues pour le 30 juin 2009.

3) QUESTIONS DIVERSES :

1) Salle socioculturelle à Hébécrevon : demande de financement :

La commune d'Hébécrevon envisage de transformer la salle de sport existante en future salle à vocation culturelle (270 places assises). Des demandes de subvention ont été faites mais certains financeurs ont précisé qu'une participation financière de la communauté de communes était indispensable pour justifier l'intérêt communautaire d'un tel projet et donc leur propre engagement financier.

Il s'ensuit un débat. Les conseillers communautaires ne souhaitent pas se prononcer à la présente A.G. mais réfléchir et donner une décision lors de la prochaine assemblée.

2) Bulletin communautaire N°2 :

Le président indique que le bulletin communautaire N°2 devrait sortir fin juin.

3) Décision modificative N°1 :

Le conseil communautaire après en avoir délibéré décide le virement de crédits suivant :

D/ 61522 « entretien des bâtiments » - 500 €

D/2317 N° 73 « aire de camping car de Marigny » + 500 €

Les comptes 022 et 023 seront crédités du même montant.

4) Visio-relais à Marigny :

Le dossier sera vu à la prochaine réunion.

5) Présence verte :

Avant de signer une adhésion à présence verte pour la télé-assistance, le conseil communautaire demande au président de se renseigner sur d'autres organismes pouvant apporter ce même service.

Ce dossier sera délibéré à la prochaine A.G.

6) Adhésion de la commune de GOUVETS au Syndicat Mixte du Point Fort :

Considérant la délibération du Comité Déchèterie en date du 27 mars 2009 acceptant l'adhésion de la commune de GOUVETS, après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve l'adhésion de la commune de GOUVETS au Syndicat Mixte du Point Fort pour la compétence déchèterie.

7) Commission d'appel d'offres : suppléant du Président :

Le président souhaite qu'un suppléant du président de la commission d'appel d'offres soit élu. Après un vote Michel HOREL, qui accepte, est élu suppléant de Philippe GOSSELIN, Président de la commission d'appel d'offres.

8) Remboursement de frais de stage pour un agent :

Christelle Nicolle, animatrice du RAM, va suivre une formation au Havre sur deux jours. Le conseil communautaire décide de lui rembourser ses frais (repas et Hôtel) à hauteur maximum de 80 € sur présentation des justificatifs.

9) Factures « collège » :

Le conseil donne son accord pour inscrire des factures inférieures à 500 € dans le programme d'investissement N°24 « collège » car elles représentent une partie d'un même ensemble de matériels neufs pour le collège.

sont concernées :

Technologie service 214.08€ TTC

Isypresse 293.50€ TTC

10) Demande de remboursement à la Tarentelle :

Une commande groupée a été faite avec le Ram et la Tarentelle. La communauté de communes va payer l'intégralité de la facture. Le conseil communautaire autorise le président à demander le remboursement auprès de la Tarentelle de la somme de 148.72€ TTC.

11) Réunion du CLLAJ :

Philippe Gosselin, ne pouvant assister à la réunion du CLLAJ du 10 juin, il sera remplacé par Pierre VAULTIER qui désormais représentera la communauté de communes aux réunions dudit comité.

12) Contrat de territoire :

Les projets inscrits en 2009 dans le contrat de territoire n'ayant pas fait l'objet de demandes de subvention auprès de C.G avant la fin de l'année, ne seront pas reportés automatiquement en 2010.

13) Info :

Sophie Petiau, Adjoint Administratif (10h/35) a réussi son examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Dates à retenir :

A.G. le 25 juin à 20H30

A.G. le 29 juin à 20H30

A.G. le 09 juillet à 20H30

Réunion de la commission d'appel d'offres le 26 juin à 13H45 pour la voirie et 14h30 pour la ZA la Chénée)

Réunion de la commission d'appel d'offres pour l'attribution du marché des travaux d'aménagement de la Chénée le 2 juillet à 14H00.

Rien ne restant à l'ordre du jour le président lève la séance à 00H30.

Le secrétaire,
Ph.LAISNEY

Le Président,
Ph.GOSSELIN